



Assemblée bourgeoisiale qui se déroule dans la salle du complexe communal.

Le Président, M. Danny Defago, ouvre la séance à 19h00, salue les participants, excuse les personnes qui l'ont prié de le faire et cède la parole au vice-président, M. Sébastien Menoud. Ce dernier salue et souhaite la bienvenue à l'assemblée. Dite Assemblée bourgeoisiale a été convoquée dans les délais légaux par affichage au pilier public et par diffusion d'un tout ménage aux concitoyennes et concitoyens.

Il soumet à l'assemblée l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

- 1. Ouverture de l'assemblée bourgeoisiale**
- 2. Nomination de scrutateurs**
- 3. Présentation et adoption du budget 2017 de la bourgeoisie**
- 4. Nomination des réviseurs de comptes pour la législature 2017-2020**
- 5. Divers**
- 6. Lecture et approbation du procès-verbal de séance**

2. Nomination de scrutateurs

Sont désignés: Mme et M. Marie-Andrée Follonier et Patrick Pitteloud

3. Présentation et adoption du budget 2017 de la bourgeoisie

Le Vice-Président présente et commente les budgets bourgeoisiaux 2017.

Charges de fonctionnement	Fr 17'000.-
Revenus de fonctionnement	Fr 10'500.-
Excédents de charges	Fr 6'500.-
Dépenses d'investissements	Fr.
Recettes d'investissements	Fr.
Diminution de la fortune nette	Fr. 6'500.-

Aucune prévision d'investissement en 2017.

Sébastien Menoud invite l'assemblée à faire part de ses questions éventuelles.

Intervenants		Contenu de l'intervention
		<i>Réponse à l'intervenant</i>
1	Georges Nendaz	Quelles sont les mesures prévues pour enrayer le déficit annuel ?
	<i>Sébastien Menoud</i>	Le vice-président indique qu'il est prévu de répondre à cette question au point 5 de l'ordre du jour. Sur l'insistance de l'administré, il énumère les différentes pistes (cf pv point 5 OJ) qui seront creusées durant les prochains mois. Il prévoit de formuler les premières propositions concrètes lors de l'assemblée primaire de juin.
2	<i>Danny Defago</i>	Danny Defago prend la parole pour apporter quelque complément à considérer pour l'heure comme des propositions. Certains projets à vocation publique pourraient trouver une source partielle de financement auprès de la bourgeoisie, à savoir: <ul style="list-style-type: none"> • réalisation d'appartements protégés dans le cadre du projet de centre scolaire • création d'une zone artisanale: acquisition de surfaces qui pourraient se voir dézonées en raison des nouvelles dispositions de la LAT • réaffectation de l'ancienne école en appartements pour étudiants

Plus personne ne souhaitant s'exprimer, le Vice-président soumet au vote l'approbation du budget 2017 de la bourgeoisie.

L'assemblée, par voie de main levée, à l'unanimité, accepte le budget 2017 de la bourgeoisie tel que présenté.

4. Nomination des réviseurs de comptes pour la législature 2017-2020

Suivant le préavis du Conseil municipal du 2 février 2017, le Vice-président propose aux bourgeois de renouveler, pour la durée de la législature 2017-2020, le mandat de réviseurs de comptes à la fiduciaire ECSA SA.

L'assemblée, par voie de main levée, à l'unanimité, accepte la nomination de l'instance de révision précitée pour la durée de la législature en cours.

5. Divers

A. Bourgeoisie de Vex - Pistes de réflexion

Ainsi qu'il l'avait évoqué au point du budget, Sébastien Menoud commente quelques points qui feront l'objet de réflexions ces prochains mois sur les perspectives d'évolution de cette institution.

- Révision éventuelle et si nécessaire de l'actuel règlement bourgeoisial homologué par le Conseil d'Etat le 9 juin 1993;
- Actions éventuelles à mener pour l'accueil de nouveaux bourgeois;
- Valorisation du patrimoine bourgeoisial;
- Cas échéant et si jugé utile, nomination de commissions ad hoc.

6. Lecture et approbation du PV de séance

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant s'exprimer, M. Menoud donne lecture du procès-verbal minute à l'assemblée bourgeoisiale qui vient de s'achever. Enfin, il soumet ledit procès-verbal au vote de l'assemblée.

Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoisiale du 23 février 2017 ne fait l'objet d'aucune remarque et est accepté, par voie de main levée, à l'unanimité.

Vex, le 23 février 2017/mab

Le Vice-Président
Sébastien Menoud

La Secrétaire
M-France Bovier